

*SEMINAIRE SUR LES NOUVEAUTES DE LA LOI
DES FINANCES AU TITRE DE L'ANNEE 2016*



KHALIFI AUDIT ET CONSEIL

SEMINAIRE SUR LES NOUVEAUTES DE LA LOI DES FINANCES AU TITRE DE L'EXERCICE 2016

A qui s'adresse cette formation ?

Aux Directeurs Financiers, Directeurs Fiscaux, Responsables Comptables, Responsables Fiscaux, Contrôleurs de gestion, Auditeurs, Responsables communication financière et leurs collaborateurs.

Dans quel objectif?

- Perfectionner vos connaissances des règles fiscales en vigueur
- S'informer des nouveautés fiscales de la loi des finances 2016
- Discuter des problématiques fiscales actuelles de votre entreprise,
- S'informer des différentes pistes d'optimisation fiscale.
- Discuter des modalités pratiques des dispositions fiscales de la loi des finances 2015, applicables pour l'arrêté au 31/12/2015.

Animateurs :

M. Faisal ELKHALIFI

- Associé Fondateur de KAC
- Expert comptable, Commissaire aux comptes
- Expérience de 16 ans, dont 11 chez PKF
- Expert en fiscalité
- Nombreuses missions de conseil fiscal et d'optimisation fiscale au profit des sociétés nationales et internationales

M. Mohamed LACHGAR

- Expert comptable associé dans KAC
- Expérience de plus de 11 ans
- Expérience étendue de la fiscalité et de l'Audit
- Nombreuses missions de conseil fiscal et d'optimisation fiscale au profit des sociétés nationales et internationales.

Contenu générique de la formation:

I. Analyse des principales dispositions de la loi des finances 2016

1. Dispositions relatives à l'Impôt sur les Sociétés
2. Dispositions relatives à l'Impôt sur le Revenu
3. Mesures relatives à la TVA
4. Dispositions communes
5. Dispositions transitoires

II. Modalités pratiques des dispositions de la loi des finances 2015, applicables pour l'arrêté au 31/12/2015

III. Questions diverses.

Important :

- Les apports théoriques sont complétés, pendant la formation, par des simulations et des exemples pratiques.
- Un support détaillé de formation sera mis à votre disposition.
- possibilité d'organiser une deuxième session en cas de nombre de participants suffisant
- Possibilité d'organiser un séminaire dédié pour le personnel d'une société.

En pratique...

- **Date** : Le jeudi 28/01/2016 de 8H30 à 18h;
- **Places limitées à 30 Participants.**
- **Lieu** : Hôtel Mövenpick ; Rond Point Hassan II, Casablanca ;
- **Inscription** : Dès réception par fax de votre bulletin d'inscription Signé et cacheté ;
- **Frais d'inscription** : 3 000 DHS HT par participant.

• Ce tarif inclut :

- La documentation complète ;
- * Les cafés accueils et pauses Café matin et après midi ;
- * Le repas de midi .

•Contact :

Fixe : 05 22 44 90 33;
Fax : 05 22 44 90 57.
Mail : kac.contact@gmail.com/
mlachgar.kac@gmail.com

NB : Possibilité d'annulation en cas d'insuffisance de participants



www.cabinet-kac.com



I.F. : 40234775
R.C. : 226361
CNSS : 8589874
Patente : 32190638

**KHALIFI AUDIT & CONSEIL KAC
S.A.R.L**

Rue Arrachid, Iman Center (Mitoyen de
la bourse de Casablanca), 2ème Etg,
N°5 Casablanca, Maroc

Téléphone GSM : + 212 (0) 661 896 289
OU + 212 (0) 663 283 602
Fax + 212 (0) 522 449 057
Fixe + 212 (0) 522 449 033
Mail : Contact@cabinet-kac.com
Web : www.cabinet-kac.com

SEMINAIRE SUR LES NOUVEAUTES DE LA LOI DES FINANCES AU TITRE DE L'ANNEE 2016

Le jeudi 28 Janvier 2016

Hôtel Mövenpick (5*), Rond point HASSAN II Casablanca

A retourner le présent bulletin renseigné, **signé** et **cacheté** à KAC par fax au N° : + **212 (0) 5 22 449 057** avec un mail de confirmation d'envoi du fax, ou bulletin scanné par courrier électronique à l'une des adresses suivantes : kac.contact@gmail.com, mlachgar.kac@gmail.com ou faisal.elkhalifi@cabinet-kac.com.

Toute annulation d'inscription doit nous parvenir par Fax ou e-mail avant le 25 janvier 2016 à 18 h.
Passée cette date, seuls les remplacements seront possibles.

Informations sur le responsable donneur de commande pour la formation :

Nom et Prénom	
Fonction	
Société	
E-mail	
Adresse de la société	
Tél :	
Fax :	

Désirent de s'inscrire au Séminaire « séminaire sur les nouveautés de la loi des finances au titre de l'année 2016 » les personnes suivantes :

Nom et prénom	Fonction	E-mail	N° Tél (de préférence GSM)

Frais de participation : 3 000 DH HT par participant.

Une remise de 25 % est accordée aux participants additionnels d'une même société (en cas de dépassement de deux participants).

Ce prix comprend le déjeuner, les rafraîchissements, les pauses café et la documentation du séminaire.

Règlement (Cocher la case correspondante):

Par chèque bancaire à l'ordre de **KAC ; Ou**

Par virement bancaire à l'ordre de **KAC SARL au compte N° 007 780 0005405000001105 84 auprès de la Banque ATIJARIWAFABANK – Centre d'Affaires Mly Ali Kettani, Casablanca**

Fait à _____ , le _____

Cachet et Signature